



Sfax le 19/09/2019

**Avis aux candidats Provisoirement retenus aux mastères
pour l'AU 2020 / 2021**

Les étudiants figurant dans la liste ci-dessus sont retenus provisoirement par la commission.

Tout étudiant provisoirement retenu, est tenu de fournir un dossier (remise directe)
au **service scolarité: service 3ème cycle**
durant la période du Lundi 21 Septembre 2020 au Vendredi 25 Septembre 2020
Du 9h jusqu'au 13h.

Le dossier comporte:

- 1) La fiche de dépôt de candidature imprimée suite à l'inscription en ligne
- 2) Une photocopie de la Carte d'Identité Nationale.
- 3) Copies des diplômes obtenus, y compris le baccalauréat et le diplôme de Licence.
- 4) Les copies des relevés des notes obtenues : Baccalauréat et 3 années de Licence

- Après vérification, toute information erronée fournie par le candidat entraîne systématiquement, le rejet du dossier.
- La liste des étudiants définitivement sélectionnés sera publiée après vérification de l'exactitude de ces informations sur le site Web de l'ISAAS www.isaas.rnu.tn

